

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 03 juin à 20h00 sous la présidence de monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum :

Monsieur Mathieu Belisle-Dorion, Monsieur Marc Côté-Sauvé,
Monsieur Léo-Paul Côté, Madame Céleste Simard,
Monsieur Martin Blanchette, Madame Myriam Bourgault.
Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2024-06-97 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés.

ADOPTÉE

2024-06-98 ADOPTION DES ITEMS AJOUTÉS

Sur proposition de monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les items ajoutés :

Incendie :

Déversement d'huile à la caserne # 12 à Lemieux

ADOPTÉE

2024-06-99 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2024

Sur proposition de monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 mai 2024 tel que rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

2024-06-100 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES

Sur proposition de madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes énumérés sur la liste Co.05.2024 pour valoir comme ci-au long reproduite et formant un total de 78 732.73 \$ soient approuvés et payés.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Mois : avril 2024 Valeurs déclarées : 10 000.00\$

2024-06-101 ADOPTION DU RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Sur proposition de madame Myriam Bourgault, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport des permis de construction tel que présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALES:

2024-06-102 PROGRAMMATION TECQ 2019-2024—TRAVAUX RÉALISÉS

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sur proposition de monsieur Martin Blanchette il est résolu, l'unanimité des membres présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts

de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE

2024-06-103 ABONNEMENT À QUÉBEC MUNICIPAL

Sur proposition de madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler l'abonnement Québec municipal pour l'année 2024 au coût de 165.00\$ taxes non-incluses pour tous les élus ainsi qu'à la directrice générale.

ADOPTÉ

2024-06-104 POLITIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE la santé et la sécurité du travail constituent une préoccupation importante pour la municipalité de Lemieux;

CONSIDÉRANT QU'elles font partie intégrante de nos activités quotidiennes et se traduisent par une prise en charge du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place de différentes mesures concrètes et des ressources nécessaires assurera la promotion de la santé et de la sécurité au sein de l'organisation;

CONSIDÉRANT QU'elles favoriseront également la prévention des accidents du travail et des maladies professionnels;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux fait la promotion de sa politique de santé et de sécurité au travail en appliquant les principes suivants :

- Met en place, applique et revoit au besoin son programme de prévention visant à identifier, contrôler et éliminer les risques pouvant affecter la santé et la sécurité de ses employées, partenaires et visiteurs;
- Informe ses employés sur les méthodes de travail sécuritaires pour l'accomplissement de leurs tâches, s'assure de leur formation et leur fournit les équipements appropriés.
- Respecte ses obligations conformément aux lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail;
- S'assure que ses employés, partenaires et visiteurs sont informés et respectent les normes de sécurité établies;
- Détermine, communique et revoit annuellement les enjeux en matière de santé et de sécurité;

Sur proposition de monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents que chaque membre de la municipalité de Lemieux souscrit à la présente politique, en appliquant les règles de sécurité et en contribuant, par ses

actions, à l'atteinte d'un environnement sain et sécuritaire. Les partenaires et tous les visiteurs s'engagent à respecter les règles de sécurité en vigueur.

ADOPTÉE

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

Paiement de la quote-part du programme de partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ) qui a été prévu en Partenariat 2020-2024.

La somme accordée, dans le cadre du programme sont des transferts et à cet effet, elles doivent respecter les dispositions du Règlement sur la promesse et de l'octroi de subventions ainsi que les dispositions qui en découlent, le cas échéant selon l'article 14 de la loi sur le ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupations du territoire. (RLRQ, chapitre M-22.1)

Le montant qui est accordé à la municipalité de Lemieux est de 17 581.00\$.

URBANISME : Rien à signaler.

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT :

2024-06-105 VÉRIFICATION DES FLOTTES AU POSTE DE POMPAGE ET AU MARAIS
CONSIDÉRANT QU'IL y a des alarmes de haut niveau au poste de pompage de façon répétitives;

CONSIDÉRANT QU'après le nettoyage des flottes les alarmes n'ont pas cessées;

CONSIDÉRANT QU'une demande de vérification des flottes fut placée auprès de KOPERS;

Sur proposition de madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de mandater la firme KOPERS pour effectuer la vérification des flottes au poste de pompage ainsi qu'au marais.

ADOPTÉE

VOIRIE:

2024-06-106 TRANSPORT ADAPTÉ – QUOTE PART 2024

Considérant que la municipalité de Lemieux, par sa résolution numéro 2021-07-105, a délégué sa compétence en matière de transport adapté à la MRC de Bécancour;

Sur proposition de monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement de la quote-part 2024 –Volet adapté au montant de 1 540.19 \$.

ADOPTÉE

Rencontre MTQ – Programmation des travaux routier 2024-2025 MRC BECANCOUR

Il y aura plusieurs détours à prévoir cet été prévoyez vos déplacements.

Autoroute 30 :

Entre l'avenue des Jasmins et le boulevard Bécancour : asphaltage sur 4.5 km

Entre l'autoroute 55 et l'avenue des Jasmins; asphaltage sur 2.4 km

Entre intersection boul. Bécancour et Arthur -Sicard : remplacement ponceau

Intersection avec le boul. Bécancour : réaménagement de l'intersection

Route 132 :

Au-dessus de la rivière Gentilly, Bécancour : reconstruction du pont

Chemin des Épinettes au-dessus de la rivière Gentilly sud-ouest, Bécancour : parachèvement, reconstruction du pont

Chemin du Petit-chenal au-dessus de la rivière Bécancour, Bécancour : parachèvement, réfection du pont Trahan-Savoie

Au-dessus de la rivière Marguerite, Bécancour : parachèvement, reconstruction du pont

12^e et 13^e rang ouest Ste Françoise, au-dessus de la Rivière Creuse : reconstruction du pont

Entre la route Lelaidier et l'ouest de la rue Masson St-Pierre les Becquets : protocole d'entente travaux correctif

Au-dessus de la rivière Charland, St-Pierre les Becquets : travaux préparatoires

Route 218 :

Entre le Rg St-Antoine et le Rg St-Ovide Ste-Sophie de Lévrard : parachèvement et protocole d'entente reconstruction de la route 1.5km

Lemieux :

Programme d'entretien sur les ponceaux de la 263.

ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS :

2024-06-107 PROJET CAFÉ-RENCONTRE—travaux préparatoires

Sur proposition de monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'inspecteur en travaux publics d'effectuer les travaux préparatoires suivants : - démolition des armoires dans le bureau des pro-maires;
- le déplacement de la trappe pour la descente de cave.

ADOPTÉE

TÂCHES DES ÉLUS ET AUTRES

MRC ET AUTRES

MONSIEUR Le Maire a participé à la dernière réunion de la MRC tenue le 15 mai dernier.

Il y fut question :

FINANCE

- Attribution des fonds régions et ruralité
- Soutien aux initiatives de développement culturel;

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Titres miniers – demande de suspension temporaire
- Cours d'eau
- Travaux sur les cours d'eau – autorisations et engagements
- Contrat pour la gestion des cours d'eau

GÉNÉRAL

- Schéma de couverture de risques – Rapport annuel 2023
- Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) – Rapport annuel 2023
- Substitut au comité de liaison de Bécancour – Nemaska Lithium
- Couverture du réseau cellulaire – construction de tours
- Demande d'aide financière et/ou d'appui
 - OBV du Chêne – renaturalisations de cours d'eau
 - W8banaki – étude d'opportunité de travaux d'aménagement et de restauration
 - Colloque annuel 2024 Action Patrimoine – Plan de partenariat .

RÉGIE DES DÉCHETS

Prochaine réunion prévue le 18 juin.

La RIGIDBNY va contester une décision du MAMH rendu au sujet du SEM.

INCENDIE :

2024-06-108 CASERNE #12 - DÉVERSEMENT D'HUILE LE 31 MAI 2024

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un problème technique avec une machinerie agricole dans la cour de la caserne #12 causant un déversement d'huile hydraulique le 31 mai dernier;

CONSIDÉRANT QUE deux pompiers ont effectués des travaux d'épandage d'abat-poussières et de nettoyage le tout pour une durée de 1:30 heures;

Sur proposition de monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'envoyer la facture du service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour au responsable du déversement d'huile à la cour de la caserne de Lemieux.

ADOPTÉE

LOISIRS :

Camp de jour à Manseau- Carrefour Familial Manseau

Le Carrefour familiale Manseau accepte particulièrement cette année des inscriptions à son camp de jour des résidents de Lemieux et facturera des frais pour non-résidents.

UPA-Bilan du projet pilote agri-intégration

Madame Guylaine Martin, Coordinatrice du projet Agri-Intégration pour le centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, Nous fait part que le projet pilote Agri-Intégration est maintenant terminé et que les objectifs du projet ont été dépassés.

La cible de départ était d'intégrer 15 travailleurs agricole dans la région du Centre-du-Québec et le résultat fut de 18 travailleurs agricoles ont été accueillis à la ferme.

Dans le Centre-du-Québec la collaboration de 15 fermes était la cible et ce fut 18 fermes avec la collaboration de 18 municipalités. Il y a eu 18 capsules vidéo de formation produites. 35 conseillers en employabilité et en orientation du Centre-du-Québec ont participé à la surprenante tournée agricole...

Le projet au coût de 262 250.00\$ a été financé par le ministère de l'agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec dans le cadre du programme Territoires priorités bioalimentaire et par le MAMH dans le cadre du FARR. Les MRC d'Arthabaska, de Bécancour, de Drummond, de l'Érable et de Nicolet-Yamaska ont contribué financièrement au projet.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Lemieux a reçu une invitation spéciale du Réseau biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie à participer à une remise des prix Distinction et Aménagement de bibliothèque qui aura lieu le 14 juin 2024. Mesdames Lucie Blanchette et Annette Belisle accompagnés de monsieur Martin Blanchette seront présents.

COURS D'EAU : Rien à signaler.

CORRESPONDANCE :

FQM ASSURANCE

Un crédit au montant de 573.34\$ qui correspond à l'enlèvement de deux réservoirs d'huile nous sera versé.

Monsieur le maire mentionne que madame Lucienne Légaré, native et ancienne résidente de notre municipalité fêtera ses 100 ans le 16 juin. Une carte d'anniversaire 100 ans signée par tous les élus(es) sera acheminée à la centenaire.

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2024 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

2024-06-109 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 20 h 57.

ADOPTÉE

Je, Jean-Louis Belisle, approuve toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.